

GROUPE 1 HERBICIDE



# ARRODIM®

Anti-graminées foliaire  
à large spectre



Arrodim®,  
l'herbicide qui cible  
les graminées

## La dim de référence

Efficace contre les vulpins et ray-grass.

## Large spectre d'efficacité

Sur graminées annuelles et vivaces.

## Multiculture

Utilisable sur de nombreuses cultures.

ADAMA.COM

HERBICIDE



# ARRODIM®

## ARRODIM® : DESCRIPTION DU PRODUIT

ARRODIM® est un herbicide à base de cléthodime (groupe HRAC 1). La cléthodime est absorbée par les feuilles des graminées, puis migre par systémie dans la plante pour s'accumuler dans les zones de croissance des organes aériens et souterrains de la graminée. Elle agit uniquement en post-émergence des graminées adventices annuelles ou vivaces.

## ARRODIM® : LA RÉFÉRENCE SUR GRAMINÉES ANNUELLES

Les différents essais conduits pas ADAMA au laboratoire ou au champ confirment que même en situation de graminées résistantes la cléthodime reste suffisamment efficace sur ray-grass et vulpins par rapport aux autres anti-graminées foliaires de la même famille.

Témoin  
non  
traité



ARRODIM®  
0,5 L/ha  
+ huile végétale



Produit 14  
+ adjuvant



## ARRODIM® : UN LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

ADVENTICES ANNUELLES	
Agrostis jouet du vent	
Bromes	
Digitaire sanguine	
Folle-avoine	
Panic pied de coq	
Panic faux-millet	
Pâturin annuel	
Phalaris	
Rays-grass (annuel)*	
Repousses de céréales (blé et orge)	
Sétaire verte	
Sétaire glauque	
Vulpie	
Vulpin*	
ADVENTICES VIVACES	
Avoine à chapelet	
Agrostis stolonifère	
Chiendent pied de poule	
Chiendent rampant	
Houlque molle	
Pâturin commun	
Rays-grass (pérenne)	
Sorgho d'Alep	
ÉCHELLE D'EFFICACITÉ	
Très bonne efficacité > 95%	
Bonne 85% à 94%	
Moyenne 70% à 84%	
Insuffisante < 70%	

\* Hors situation de résistance.

## ARRODIM® : UTILISABLE SUR UN GRAND NOMBRE DE CULTURES

### Tableau des usages autorisés

Usage	Cultures rattachées	Dose homologuée	Stade min (BBCH)	Stade max (BBCH)	DAR (jours)	Nombre max d'appli	ZNT aquatique (en m)	ZNT plantes non cibles (en m)	Conditions d'emploi
Betterave industrielle et fourragère*Désherbage	betterave industrielle, betterave fourragère	1,25 L/ha	12	33	60	1	5	20	Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 0,5 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Betterave potagère*Désherbage	betterave potagère	1,25 L/ha	12	33	60	1	5	20	Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 0,5 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Carotte*Désherbage	carotte, céleri-rave, panais, persil à grosse racine, raifort, topinambour, scaronère	1 L/ha	12	45	40	1	5	20	Suite à une utilisation sur carotte à une dose supérieure à 0,5 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Choux pommés*Désherbage	choux pommés	0,5 L/ha	12	41	28	1	5	20	Suite à une utilisation sur choux pommés, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Crucifères oléagineuses*Désherbage	colza d'hiver & de printemps, cameline, lin oléagineux et textile, moutarde, navette, bourrache, sésame	0,5 L/ha	12	32	F	1	5	20	Suite à une utilisation sur crucifères oléagineuses d'hiver, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Fines Herbes*Désherbage	ciboulette, persil, basilic, sauge, estragon, laurier, romarin, fenouil, céleri	0,5 L/ha	16	16	60	1	5	20	-
Graines protéagineuses*Désherbage	pois protéagineux de printemps, pois fourrager de printemps, féverole de printemps	0,5 L/ha	12	39	60	1	5	20	-
Haricots et pois non écosés frais*Désherbage	haricots non écosés frais, pois non écosés frais	0,5 L/ha	12	19	30	1	5	20	-
Légumineuses fourragères*Désherbage	luzerne, trèfle, vesce, sainfoin, lotier	0,5 L/ha	12	19	40	1	5	20	-
Légumineuses potagères (sèches)*Désherbage	fèves sèches, haricots secs, pois secs, pois chiche	0,5 L/ha	12	39	60	1	5	20	-
Pavot*Désherbage	pavot, sésame, bourrache, ricin, carthame, chenevis, onagre, courge, PPAM non alimentaire	0,5 L/ha	19	29	90	1	5	20	-
PPAMC*Désherbage	lavande et lavandin	0,5 L/ha	-	-	-	1	5	20	-
Tabac*Désherbage	tabac	0,5 L/ha	12	19	-	1	5	20	-
Porte graine*Désherbage	betterave industrielle et fourragère, betterave potagère, carotte, choux pommés, haricots et pois non écosés frais, légumineuses fourragères et potagères, lavande et lavandin				cf culture de référence (alimentaire)				-
Porte graine*Désherbage	artichaut	0,5 L/ha	12	51	-	1	5	20	Suite à une utilisation sur artichaut, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.
Porte graine*Désherbage	haricots écosés frais	0,5 L/ha	12	19	-	1	5	20	-
Porte graine*Désherbage	pois écosés frais	0,5 L/ha	12	39	-	1	5	20	-
Porte graine - Graminées fourragères et à gazons*Désherbage	fétuque rouge PG, fétuque ovine PG	0,5 L/ha	à partir de BBCH25 jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre		-	1	5	20	Suite à une utilisation sur graminées fourragères et à gazons, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

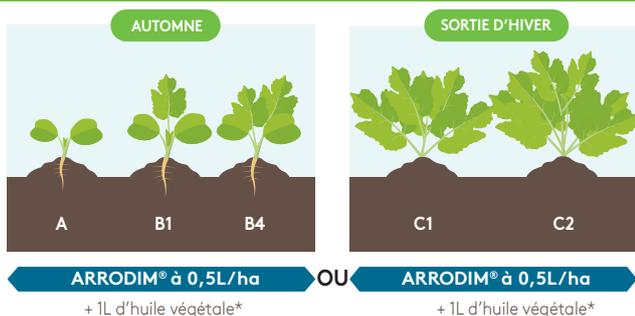
## CONDITIONS D'EMPLOI

- Appliquer **ARRODIM®** avec 1 L/ha d'huile végétale en post-émergence des graminées adventices.
- En cas de fortes infestations et/ou de situations de résistance, ajouter 1L/ha de sulfate d'ammonium permet de gagner en efficacité.
- L'utilisation d'**ARRODIM®** en programme avec des substances actives racinaires graminicides permet d'optimiser et pérenniser son efficacité.
- Appliquer **ARRODIM®** aux stades optimaux des adventices :
  - pour les graminées annuelles : à partir du stade 3 feuilles jusqu'au stade 1 talle.
  - pour les graminées vivaces : sur des adventices de 10 à 15 cm de haut.
- Suivre les bonnes pratiques d'application d'**ARRODIM®** conseillées par ADAMA.

## ARRODIM® : POSITIONNEMENT

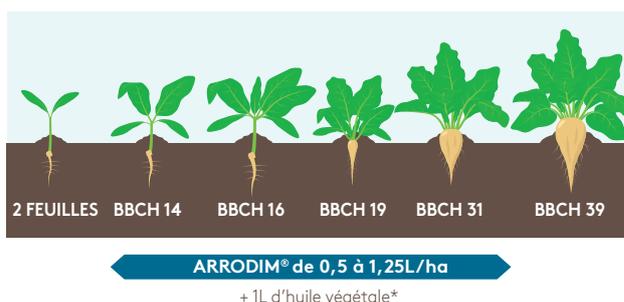
### Colza

#### CAS GÉNÉRAL

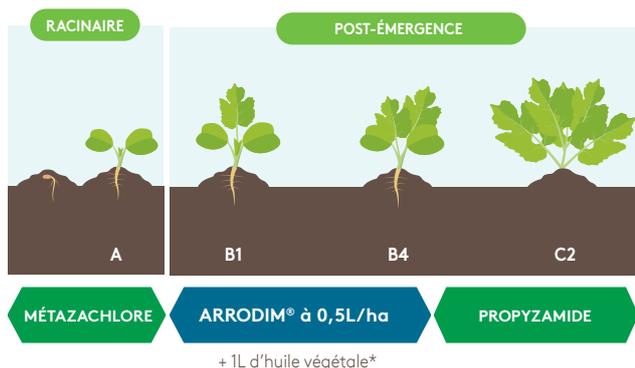


### Betteraves (industrielle, fourragère et potagère)

#### CAS GÉNÉRAL



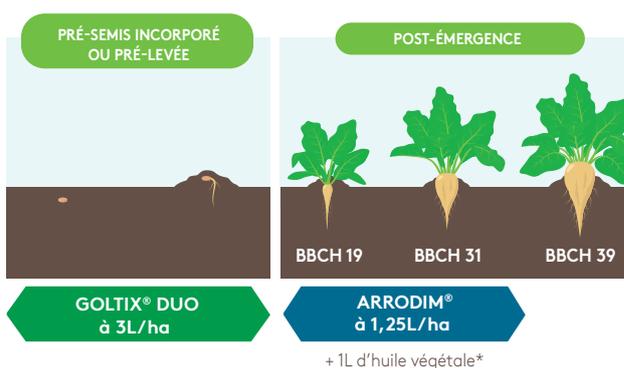
#### FORTE INFESTATION DE GRAMINÉES



\*Selon les recommandations ADAMA

**ARRODIM®** peut s'utiliser en mélange avec certaines spécialités herbicides. Avant tout mélange, prenez contact avec votre conseiller.

#### FORTE INFESTATION DE GRAMINÉES



\*Selon les recommandations ADAMA

Appliquer **ARRODIM®** après le passage anti-dicots. Pas de mélange avec un autre herbicide.

### Féverole de printemps

- Utilisation de 2 paires de feuilles jusqu'à 8-10 paires de feuilles trifoliées à la dose de 0,5L/ha sur graminées annuelles.
- Apparition de jaunissement possible en cas de traitement par temps froid, sans incidence sur le rendement.

### Pois de printemps

- Utilisation de 2 feuilles étalées jusqu'à 8-10 feuilles étalées à la dose de 0,5L/ha sur graminées annuelles.

### Luzerne

- Utilisation du stade 2 feuilles trifoliées au stade 6 feuilles trifoliées à la dose de 0,5 L/ha sur graminées annuelles.

### Lin

- Utilisation à partir de 3 cm du lin jusqu'au stade 20 cm à la dose de 0,5L/ha. Pas de mélange avec un autre produit phytosanitaire ou fertilisant.

### Carotte

- Utilisation à partir du stade 2 feuilles jusqu'au stade 9 feuilles à la dose de 0,5L/ha à 1L/ha.
- Pas de mélange avec un autre produit phytosanitaire ou fertilisant.

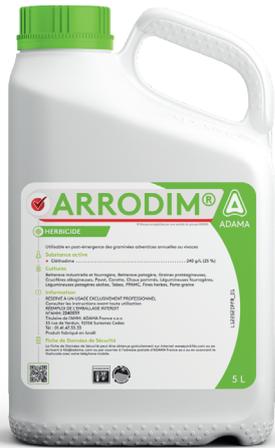
### Haricot et pois non écosés frais :

- Utilisation à partir du stade 2 feuilles étalées jusqu'au stade 9 paires de feuilles étalées à la dose de 0,5L/ha.
- Pas de mélange avec un autre produit phytosanitaire ou fertilisant.

## ARRODIM® : CULTURES SUIVANTES ET DE REMPLACEMENT

### Cultures suivantes et de remplacement

- Semis de cultures de dicotylédones: pas de restriction.
- Semis de cultures de graminées : possible sans délai avec labour ; attendre 1 mois avant le semis dans les parcelles sans labour.



## ARRODIM®

### Numéro d'AMM

2240039

GRUPE

1

HERBICIDE

### Formulation

EC - Concentré émulsionnable

### Composition

Cléthodime 240g/L / Cyclohexanediones (DIMs) / inhibiteur de l'ACCase

### Conditionnement

Bidon 5L

**ARRODIM®** : AMM N°2240039 - EC - Concentré émulsionnable - 240 g/L de Cléthodime - Danger - H304 • H317 • H336 • EUH066 • EUH401 • EUH412.

**GOLTIX® DUO** : AMM N° 2000046 - SC - 350 Grammes par litre de Métamitronne + 150 Grammes par litre de Ethofumesate - H411 • EUH208 • EUH401.

**Métazachlore** : Attention - H317 • H351 • H400 • H410.

**Propyzamide** : Attention - H351 • H400 • H410.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. <sup>®</sup>Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Mai 2024. Annule et remplace toute version précédente.

## ARRODIM®

### DANGER

**H304** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**H336** : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**EUH066** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**EUH401** : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**EUH412** : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.



## GOLTIX® DUO

### NON CLASSÉ

**H411** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**EUH208** : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**EUH401** : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**